



Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

de résolution
et annotation

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 14 MAI 2024, À 19 HEURES 30 MINUTES, AU 1348 CHEMIN DES PATRIOTES À OTTERBURN PARK.

Étaient présents :

Monsieur Robert Pelletier, président et conseiller de McMasterville
Madame Natacha Garneau-Tremblay, première vice-présidente et conseillère de Saint-
Mathias-sur-Richelieu
Monsieur David Morin, deuxième vice-président, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Martin Leprohon, conseiller de Saint-Basile-le-Grand
Monsieur Louis Hébert, conseiller de Saint-Jean-Baptiste
Madame Natacha Thibault, conseillère, d'Otterburn Park

Étaient absents :

Monsieur Martin Dubreuil, conseiller de Belœil
Monsieur Émile Malo Bonin, conseiller de Sainte-Madeleine

Était également présent :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2024
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Rapport annuel d'exploitation 2023
7. Compte rendu du comité technique de la RIEVR du 17 avril 2024
8. Consommation d'eau pour les mois de mars et avril 2024
9. Divers
10. Interventions de l'assistance
11. Clôture de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 56 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

24-05-014

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Natacha Garneau-Tremblay
APPUYÉ PAR Madame Natacha Thibault

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en y ajoutant les points suivants :

- 9.1 Avis de présentation : Règlement numéro 29-24 — emprunt relatif aux frais de services professionnels en ingénierie pour la réalisation de travaux de bouclage d'aqueduc entre McMasterville et Saint-Basile-le-Grand
- 9.2 Système de pondération et d'évaluation des offres d'honoraires professionnels et formation d'un comité d'évaluation — projet de bouclage d'aqueduc entre McMasterville et Saint-Basile-le-Grand : nomination du comité d'évaluation
- 9.3 Système de pondération et d'évaluation des offres d'honoraires professionnels et formation d'un comité d'évaluation — projet de bouclage d'aqueduc entre McMasterville et Saint-Basile-le-Grand : approbation de la grille d'évaluation

ADOPTÉE

24-05-015

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MARS 2024

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur David Morin
APPUYÉ PAR Monsieur Louis Hébert

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2024 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier, mais avec les corrections demandées aux points 2 et 13.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 24-011 07-03-24 Courriel de MONSIEUR JACQUES DEMERS, président du conseil d'administration, FONDS D'ASSURANCE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous informant qu'au versement d'intérêts (ristourne) ne sera versé pour l'instant.
- 24-012 13-03-24 Lettre de la Direction des relations avec la clientèle, RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC (RBQ), nous demandant la description de nos équipements pétroliers à risque élevé ainsi qu'une attestation de conformité avant la date de renouvellement de notre permis (2 novembre 2024).
- 24-013 22-03-24 Lettre de MONSIEUR ALAIN LACHAÎNE, président, TUAC SECTION LOCALE 501, nous informant que madame Marie-Jeanne Vandoorne remplace monsieur Luc Laplante à titre de représentante syndicale.
- 24-014 24-03-24 Lettre de la Direction de la cotisation des employeurs, CNESST, nous informant que le nouveau taux de versement périodique 2024 de la prime d'assurance relative à la santé et à la sécurité du travail s'établit maintenant à 1,17 \$.
- 24-015 24-03-24 Avis de recalcul du taux personnalisé 2024, Direction de la cotisation des employeurs, CNESST, établissant le nouveau taux à 1,13 \$ au lieu de 1,14 \$.
- 24-016 24-03-24 Avis de recalcul du taux personnalisé 2023, Direction de la cotisation des employeurs, CNESST, établissant le nouveau taux à 1,17 \$ au lieu de 1,18 \$.



Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

de résolution
d'annotation

- 24-017 24-03-24 Avis de recalcul du taux personnalisé 2022, Direction de la cotisation des employeurs, CNESST, établissant le nouveau taux à 1,49 \$ au lieu de 1,50 \$.
- 24-018 24-03-24 Avis de cotisation, CNESST, nous annonçant un remboursement de 648,55 \$ faisant suite aux modifications des taux pour 202, 2023 et 2024.
- 24-019 11-04-24 Courriel de MADAME MARIE-CHRISTINE BEAUDRY, agente administrative, VILLE DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2024-100 acceptant les états financiers 2023 de la RIEVR et autorisant le paiement de la facture faisant suite à l'affectation du surplus 2023.
- 24-020 24-04-24 Lettre de MADAME ISABELLE BARRETTE, directrice des opérations Agroalimentaire et Santé Pharmaceutique, EUROFINS ENVIRONEX, nous informant qu'Eurofins Environex a fait l'acquisition des actifs des divisions Agroalimentaires et Eau de Biovet et que notre compte sera transféré à compter du 6 mai 2024.
- 24-021 26-04-24 Courriel de MADAME CHARLOTTE RAMADIER, secrétaire, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIAS-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 24-04-130 (9.2) nommant Monsieur Denis Meunier au poste de directeur général et greffier-trésorier à compter du 1^{er} mai 2024.

24-05-016

POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Natacha Garneau-Tremblay
APPUYÉ PAR Monsieur Louis Hébert

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 24-03, du chèque numéro 20758 au chèque numéro 20797, du déboursé numéro 202400186 au déboursé numéro 202400345, pour un montant total de 1 400 640,49 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 6. RAPPORT ANNUEL D'EXPLOITATION 2023

Le rapport annuel 2023 est joint au présent point.

POINT 7. COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 17 AVRIL 2024 DU COMITÉ TECHNIQUE DE LA RIEVR

Le compte rendu de la réunion du 17 avril 2024 du comité technique de la RIEVR est joint au présent point.

POINT 8. CONSOMMATION D'EAU POUR LES MOIS DE MARS ET AVRIL 2024

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité pour les mois de mars et avril 2024 sont joints au présent point.

POINT 9. DIVERS

9.1 RÈGLEMENT NUMÉRO 29-24 — EMPRUNT RELATIF AUX FRAIS DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE BOUCLAGE D'AQUEDUC ENTRE McMASTERVILLE ET SAINT-BASILE-LE-GRAND

Monsieur Martin Leprohon donne un avis de présentation indiquant qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le règlement numéro 29-24 concernant un emprunt

Formules Municipales No 4614-SPECIAL

AVIS DE
PRÉSENTATION



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

relatif aux frais de services professionnels en ingénierie pour la réalisation de travaux de bouclage d'aqueduc entre McMasterville et Saint-Basile-le-Grand.

SYSTÈME DE PONDÉRATION ET D'ÉVALUATION DES OFFRES D'HONORAIRES PROFESSIONNELS ET FORMATION D'UN COMITÉ D'ÉVALUATION — PROJET DE BOUCLAGE D'AQUEDUC ENTRE MCMASTERVILLE ET SAINT-BASILE-LE-GRAND

24-05-017

9.2 Nomination du Comité d'évaluation

ATTENDU QUE la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu doit procéder à l'adjudication d'un contrat pour des services professionnels pour le projet de bouclage d'aqueduc entre McMasterville et Saint-Basile-le-Grand;

ATTENDU QUE pour ce faire, la Régie procédera par appel d'offres public;

ATTENDU QUE les règles concernant l'adjudication des contrats à des firmes professionnelles sont telles qu'un Comité d'évaluation doit être formé pour évaluer les offres de service qui seront présentées

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Natacha Thibault

APPUYÉ PAR Monsieur Martin Leprohon

ET RÉSOLU

QUE le comité d'évaluation pour l'adjudication d'un contrat relatif aux services professionnels en ingénierie pour le projet de bouclage d'aqueduc entre McMasterville et Saint-Basile-le-Grand soit et est accepté tel que soumis par le directeur général dans son rapport du 14 mai 2024.

ADOPTÉE

24-05-018

9.3 Approbation de la grille d'évaluation

ATTENDU QUE la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu doit procéder à l'adjudication d'un contrat pour des services professionnels pour le projet de bouclage d'aqueduc entre McMasterville et Saint-Basile-le-Grand;

ATTENDU les règles d'adjudication des contrats pour des services professionnels, une grille d'évaluation des offres de service soumises doit être établie;

ATTENDU QUE la grille d'évaluation de l'appel d'offres doit faire l'objet d'une approbation par les membres du Conseil, au préalable

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Natacha Thibault

APPUYÉ PAR Monsieur Martin Leprohon

ET RÉSOLU

QUE la grille d'évaluation intitulée « Grille d'évaluation et de pondération des offres conformes » pour le projet de bouclage d'aqueduc entre McMasterville et Saint-Basile-le-Grand soit et est adoptée aux fins d'évaluation des offres de service dans le cadre de l'appel d'offres de services professionnels soumis par le directeur général dans son rapport du 14 mai 2024.

ADOPTÉE

POINT 10. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.



Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de
l'Eau de la Vallée du Richelieu

de résolution
annotation

24-05-019

POINT 11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Louis Hébert
APPUYÉ PAR Monsieur David Morin

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 20 heures 2 minutes.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Robert Pelletier
président



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de
l'Eau de la Vallée du Richelieu**

